

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 14 mars à 10h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Carole le Boulanger, procuration à Alexis Manac'h

Jérôme Cochenec, procuration à Sylvie Birhart

Convocation: 1 mars 2013

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet : Transfert de compétences au CCAS

Conformément à la demande formulée par le CCAS lors de sa séance du 26 février 2013, le Conseil municipal décide par 9 voix pour et 2 abstentions de lui transférer la responsabilité de l'exécution de la substance de ses décisions :

- i. d'aide à la tarification de la cantine scolaire telle que modifiée par le Conseil municipal par délibération du 30 juin 2010;
- ii. de prise en charge partielle des frais de transport vers un collège public instaurée par délibération du 2 février 2013.

Le Conseil prend note de l'inscription des montants correspondants soit 4.000 € pour l'exercice 2013 au budget de fonctionnement du CCAS, rubrique « Autres secours ».

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT